

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

19 mars 2007	Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 19 mars 2007 à 19h, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur le maire Réal Pelletier.
Présences	Sont aussi présents, les conseillères et les conseillers suivants : Martin Landreville, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm est aussi présente.
Absences	Le conseiller Rodrigue Benoit est absent.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après avoir constaté quorum, Monsieur le maire, ouvre la séance et donne lecture de l'avis de convocation de la séance extraordinaire.

Le sujet à discuter est le suivant :

1. Achat d'un poste informatique pour le bureau municipal

07-03-2241

1. **ACHAT D'UN POSTE INFORMATIQUE POUR LE BUREAU MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE : deux soumissions ont été reçues pour la fourniture d'un poste informatique pour le bureau municipal, soit :

Éducor : 1 298.63 \$ taxes incluses;  
MS Vocal : 1 509.84 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Martin Landreville  
et résolu

QUE : un poste informatique pour le bureau municipal soit acheté de Educor au coût de 1 298.63 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ

07-03-2242

2. **MAIRE SUPPLÉANT**

CONSIDÉRANT QUE : par la résolution numéro 06-12-2170, Monsieur Rodrigue Benoit avait été nommé maire suppléant jusqu'au 4 juin 2007;

CONSIDÉRANT QUE : Monsieur Benoit est hospitalisé pour une période présentement inconnue;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu

QUE : la conseillère, Madame Ginette Lamoureux Messier, soit nommée maire suppléant et signataire des chèques en l'absence du maire, jusqu'au 4 juin 2007.

ADOPTÉ

07-03-2243

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge Courchesne  
et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée à 19h15

ADOPTÉ

---

DIRECTRICE GÉNÉRALE  
Jacqueline C. Chisholm

---

MAIRE  
Réal Pelletier